

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2439

présenté par
Mme Kerbarh

ARTICLE 8

À l'alinéa 91, substituer aux mots :

« la répartition des »

les mots :

« leur répartition selon les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.